



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question au Gouvernement n° 2994

Texte de la question

PATROUILLEUR GARDE-CÔTES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à Mme Maina Sage, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

Mme Maina Sage. Monsieur le ministre des finances, mes chers collègues, peu de nos concitoyens savent que la Polynésie française représente la moitié de l'espace maritime de la France. Il faut le rappeler !

(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.) La Polynésie, c'est en effet 5 millions de kilomètres carrés d'espace maritime sur 11 millions, soit une surface aussi grande que l'Europe continentale. Cet espace n'est pas facile à surveiller, mais il fait de la France la deuxième nation maritime mondiale.

L'État connaît les opportunités qui en découlent, en matière de ressources halieutiques, minérales, en matière de biodiversité. Il propose des plans de classement des aires marines protégées, pour bien figurer sur la scène internationale. Tous ces avantages sont de véritables atouts pour la France : nous sommes fiers d'y contribuer. Toutefois, je souhaiterais que les eaux polynésiennes, qui sont donc un atout majeur pour notre pays, soient protégées à la hauteur des enjeux.

Je tiens donc à vous alerter tous à ce sujet : depuis un an, la sécurité de cet espace maritime est menacée, tout simplement parce que nous avons perdu notre seul patrouilleur des douanes, l'Arafenua, qui croisait depuis vingt-cinq ans dans nos eaux. Il assurait des missions de surveillance, de contrôle, de renfort des actions douanières à terre, de sauvetage en mer, et de surveillance environnementale. La perte de ce patrouilleur crée un très grave déficit, non seulement pour les eaux polynésiennes, qui sont à 20 000 kilomètres d'ici, mais pour la moitié de la surface maritime française !

Nous avons besoin d'une réponse claire. Je vous ai déjà interpellé à ce sujet : que comptez-vous faire pour remplacer ce patrouilleur ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget. Madame la députée, vous soulignez l'importance des territoires maritimes de votre département.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Ce n'est pas un département, c'est une collectivité d'outre-mer !

M. Christian Eckert, *secrétaire d'État*. Soyez sûre que le Gouvernement est parfaitement conscient de la nécessité d'assurer à la fois la surveillance douanière, mais aussi la sécurité en mer, par la mutualisation des moyens maritimes. En effet, vous le savez, le Secrétariat général de la mer, placé sous l'autorité du Premier ministre, a décidé une mutualisation des moyens. Certains reprochent aux douaniers d'assurer des missions de sauvetage, d'autres reprochent aux gendarmes de collaborer avec les douanes : nous avons décidé, en ce qui nous concerne, suite à l'accident que vous connaissez, et qui était dû à une erreur humaine – disons-le ainsi –, de renforcer la mutualisation des moyens maritimes.

La Cour des comptes, comme le Comité d'évaluation et de contrôle de votre assemblée, nous a interpellés quant à la nécessité de bien dimensionner les moyens maritimes dans l'ensemble de ces régions. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.*)

M. Patrick Labaune. Vous noyez le poisson ! Maina Sage vous a parlé d'un patrouilleur !

M. Christian Eckert, *secrétaire d'État*. Il n'est pas question d'avoir des doublons entre les services de police et de gendarmerie. C'est bien le secrétariat général de la mer qui est chargé de coordonner cette action. Je l'ai vérifié aux Antilles, en Guyane, et je vous propose de le vérifier sur place avec vous. (*« Un patrouilleur ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.*)

M. Rudy Salles. Cette réponse, c'est zéro !

Données clés

Auteur : [Mme Maina Sage](#)

Circonscription : Polynésie Française (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2994

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 juin 2015](#)